



Aux portes d'Annecy, la commune de Fillière (10 000 habitants) offre un cadre de vie privilégié entre lac et montagnes. Une collectivité dynamique au sein du Grand Annecy, engagée pour un service public de proximité, moderne et humain.

La commune de FILLIÈRE recherche son ou sa

responsable adjoint.e enfance jeunesse

(poste permanent P225)

Date prévue pour la prise de fonctions : dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel.le de droit public

Cadres d'emplois : animateur territorial, rédacteur territorial (tous grades)

Date limite de réception des candidatures : 26 juin 2025

Sous la responsabilité de la directrice du pôle, vous coordonnez et articulez l'organisation et les activités des 5 écoles, 5 périscolaires et 3 extrascolaires de la commune, ainsi que du service jeunesse en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs. Vous assurez, en son absence, l'intérim de la directrice (à l'exception du volet social). Rigoureux.se et proactif.ve, vous participez également à la gestion administrative et financière du pôle pour tout ce qui concerne l'enfance et la jeunesse.

Missions

Responsable du service périscolaire, extrascolaire et scolaire (5 directrices et directrices – 1000 enfants environ) :

- ✓ management des directeurs périscolaires des 5 sites
- ✓ soutien au management des directeurs de site : validation des variables, gestion des remplacements intersites, participation occasionnelle à la cantine en renfort
- ✓ conception des annualisations des agents du pôle, selon les orientations des élus et de la direction (pôle, RH, DG)
- ✓ lien avec les directeurs d'établissements scolaires : validation des dépenses, préparation des cycles de conseil d'école, suivi des demandes de travaux et participation aux commission travaux école...
- ✓ élaboration du budget prévisionnel
- ✓ supervision du cadre législatif et fonctionnel des sites périscolaires
- ✓ conception et animation des sessions de sensibilisation/formation des animateurs et des ATSEM, transmission des techniques et contenus d'animation de ces actions
- ✓ conception et préparation de la réunion de rentrée
- ✓ organisation des recrutements des animateurs et ATSEM, en lien avec le pôle RH, les directeurs et les élus
- ✓ développement des actions transversales, en interne avec les différents services de la collectivité, en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse
- ✓ développement de la qualité de l'accueil des enfants en fonction des besoins des familles et des orientations des élus
- ✓ réalisation des déclarations SDJES et CAF, en lien avec le secrétariat, le pôle RH et le pôle finances

Responsable du service jeunesse (1 directeur – 1 animateur) :

- ✓ management du service
- ✓ élaboration du budget prévisionnel
- ✓ supervision du cadre législatif et fonctionnel du service
- ✓ proposition, aux élus, d'une trajectoire d'évolution du local jeunes en fonction des besoins et de la fréquentation

Autres missions :

- ✓ suivi de l'exécution du marché de restauration en lien avec le service juridique
- ✓ établissement et suivi des demandes de subvention et de financement

- ✓ participation à la CTG piloté par le Grand Annecy
- ✓ pilotage du PEDT, veille à la mise en œuvre des actions
- ✓ participation aux commissions enfance jeunesse
- ✓ reporting auprès des élus référents et de la directrice du pôle
- ✓ interim en cas d'absence de la directrice du pôle (sauf sur le secteur social)

Profil recherché

- ✓ maîtrise du cadre réglementaire régissant les établissements accueillant du public (jeune enfant, mineur et jeune adulte), des besoins sanitaires, éducatifs et sociaux de l'enfant et du jeune
- ✓ maîtrise de l'environnement professionnel du secteur et de l'environnement territorial
- ✓ compétences avérées en management (expérience)
- ✓ aisance avec les techniques et outils d'animation
- ✓ pratique du travail en mode projet
- ✓ maîtrise des outils bureautiques
- ✓ aisance avec les chiffres
- ✓ capacités relationnelles, appétence à la collaboration
- ✓ capacité à gérer le stress (pics d'activité, imprévus) et la polyvalence
- ✓ autonomie, capacités d'organisation du travail
- ✓ rigueur
- ✓ permis B exigé

Temps de travail, lieu d'affectation et horaires

Locaux de la commune de FILLIÈRE, THORENS-GLIÈRES.

Temps complet 35h ou 36h sur 4,5 jours (6 JRTT) ou 39h sur 5 jours (23 JRTT), réunions occasionnelles, déplacements fréquents sur le territoire (parc de véhicules de service).

Rémunération

- ✓ régime indemnitaire (= prime mensuelle fixe + prime annuelle variable selon statut)
- ✓ titres-restaurant à 7,50 € (3 € versés par le salarié et 4,50 € versés par l'employeur)
- ✓ action sociale via le CNAS (www.cnas.fr)
- ✓ participation à la mutuelle « santé » et à la « prévoyance maintien de salaire »

Modalités de recrutement

Recrutement fonctionnaire ou lauréat.e de concours ou, à défaut, contractuel.le de droit public. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie B, sur la base de l'article L332-14 ou L332-8 2° du code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Renseignements et candidature

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable du pôle enfance jeunesse solidarité, Mme JULIENNE, au 07.60.57.75.71 ou la responsable du pôle ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature complète (CV + lettre de motivation + 3 références contrôlables) à **Monsieur le Maire de Fillière, par courriel à rh@commune-filliere.fr** (fichier pdf).



Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique. Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).